



Lettre d'information N°29 - 22 juillet 2021

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Indice national des fermages 2021 : Un arrêté du 12 juillet 2021 constate pour l'année 2021 l'indice national des fermages.

Reconnaissance de catastrophe naturelle : Un arrêté du 9 juillet 2021 paru au Journal officiel du 20 juillet 2021 porte constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

Actualités liées au Covid-19 : Le point sur les dernières mesures prises par le Gouvernement, la MSA ... pour aider les entreprises agricoles et viticoles. **Mesures en vigueur à la date du 22 juillet 2021.**

Dans le reste de l'actualité

Conditionnalité 2021 : Un arrêté du 13 juillet 2021 modifie l'arrêté du 30 décembre 2020 relatif à la mise en œuvre de la conditionnalité au titre de 2021.

Loi de Finances rectificative : La loi n°2021-953 du 19 juillet 2021 de finances rectificative pour 2021 a été publiée au Journal officiel du 20 juillet.

Soutien à l'agriculture bio : Lors de la réunion du Conseil de l'Agriculture de l'UE du 19 juillet 2021, présidé par le ministre de l'Agriculture Slovène, Jože Podgoršek, les ministres ont adopté à l'unanimité les conclusions du Conseil sur le plan d'action pour le développement de l'agriculture biologique présenté par la Commission.